

Des transporteurs à demi-satisfaits des deux emplacements obtenus

Les taxis non alréens à la gare

La demande était ancienne. Les taxis non Alréens demandaient des emplacements en gare pour leur clientèle réservée. Ils viennent d'obtenir satisfaction. Mais les deux places obtenues se trouvent à leur goût trop éloignées pour leur clientèle.

En juillet 1999, Jean-Claude Guenévé, taxi à Sainte-Anne-d'Auray, lance une pétition demandant, en gare, des emplacements réservés aux taxis non alréens. Six ans plus tard, la demande vient d'aboutir. Les taxis de la périphérie obtiennent deux emplacements pour venir chercher leur clientèle en « service commandé » et pour la déposer.

« C'est une situation classique, à Vannes nous avons des emplacements réservés et cela fonctionne très bien ainsi », explique Frédéric Khelladi, taxi installé à Brech. Jusqu'à présent, place Raoul-Dautry, les huit taxis alréens ont leur station réservée pour attendre la clientèle à la sortie du train et pour déposer celle-ci. Les taxis extérieurs doivent trouver une place comme un particulier.

« Un compromis »

« L'été, c'est plus d'une dizaine de véhicules qui tournent autour de la gare pour déposer leur clientèle. C'est une situation parfois dangereuse avec les déplacements des clients chargés de bagages », raconte Frédéric Khelladi. Membre actif de la Fédération des taxis indépendants (FTI) c'est lui qui, il y a un an, a repris le flambeau.

Accompagné de Jean-Claude Françon, président national de la FTI, il rencontre Michel Gabart, adjoint au transport. Un an après il vient donc d'obtenir satisfaction. La mairie, à la suite d'une réunion avec les exploitants de taxis d'Auray, leur accorde deux emplacements réservés qui seront situés sur le parking derrière le bâtiment de la Poste et le loueur de véhicules.



Pour Frédéric Khelladi, taxi de Brech, les deux emplacements qui seront situés derrière la poste sont trop éloignés.

« Cette décision est en quelque sorte un compromis [...] Il traduit de la part de vos collègues professionnels alréens une réelle évolution sur cette question », écrit le 2 août Michel Le Scouarnec. « Certes, nous nous félicitons de cette décision, mais il est très regrettable que ces emplacements ne correspondent pas à ceux souhaités par les taxis non alréens. » Ils demandaient que les places soient installées sur le parking situé le long de la place Raoul-Dautry, entre la gare et le bâtiment train auto... le long de la station des taxis Alréens.

« C'est un endroit plus straté-



gique et plus confortable pour la profession et pour la clientèle. » Frédéric Khelladi pointe les difficultés du parking derrière la Poste. « Depuis la gare nous devons faire le tour de la Poste, avec les clients et leurs bagages, pour éviter le passage le long des toilettes. Ce parking est plus adapté pour les

clients de La Poste et du loueur de véhicules. » Le taxi ne compte pas en rester là. Il doit prendre contact avec le responsable de La Poste et le président des commerçants. « La gare est un peu à tout le monde et nous ne devons pas négliger notre clientèle. »

Bruno JEZEQUEL.